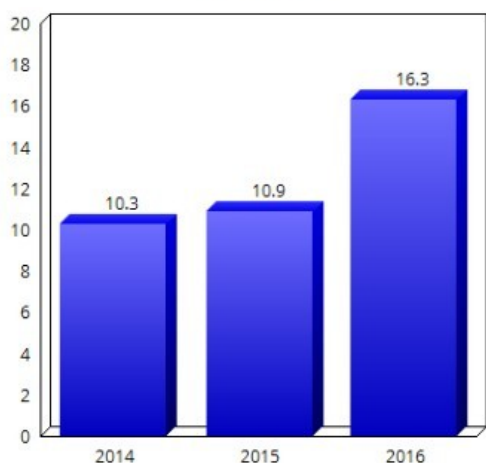


Lutte contre le travail illégal en Midi-Pyrénées : + 50 % du montant des redressements en 2016

Toulouse, le 27 juin 2017. Avec 16,3 millions d'euros de redressements au titre du travail dissimulé en 2016, l'Urssaf enregistre une progression de 50 % de ses résultats par rapport à 2015. Ce bond dans le secteur des fraudes s'observe aussi en Occitanie (+25%) et au plan national (20%).

Chargés de lutter contre le travail illégal, les **13 agents de l'Urssaf Midi-Pyrénées ont mené 194 actions ciblées en 2016** (160 en 2015). En dépassant son objectif de plus de 6 millions d'euros, l'organisme se classe en cinquième position des 22 Urssaf régionalisés. 86,7 % des actions engagées par les inspecteurs ont mené à un redressement.

Le redressement pour travail dissimulé
En millions d'euros



Cette performance s'explique par le **renforcement des pénalités** par le législateur, oscillant entre 25% et 40% selon les régions, qui viennent s'ajouter aux remboursements des sommes fraudées. Toutefois, même en neutralisant l'effet des mesures en place en 2013 et renforcées en 2015, 60% de la progression depuis 2012 relève de la performance des organismes en termes de détection et d'investigation.

Pour l'Urssaf Midi-Pyrénées, l'enjeu est majeur : son engagement contre le travail dissimulé contribue au financement de la protection sociale, en maintenant une concurrence loyale entre les entreprises et en valorisant les droits des salariés.

En ligne de mire l'année dernière, **le transport de marchandise**, dont 80 % des contrôles ont été conduits en concertation avec la gendarmerie et la DREAL (Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement). Ils ont permis de révéler 7 millions d'euros d'évasion sociale (soit 43 % du total des redressements), à travers de la fausse sous-traitance et de la fraude aux détachements de chauffeurs salariés étrangers.

Dans le cadre de comités anti-fraudes, sous l'égide du procureur et des préfets, **les équipes de l'Urssaf ont mené de nombreuses interventions de terrain**, lors de l'Euro 2016 de foot à Toulouse, l'arrivée du Tour de France à Montauban, les marchés de Noël à Toulouse et Montauban et les festivals estivaux.

En 2017, des missions d'ampleur nationales sont conduites par l'Acosse et le réseau des Urssaf pour organiser des contrôles aléatoires dans les établissements de restauration. Près de 2 600 contrôles sont programmés au niveau national, **dont 109 actions à la charge de l'Urssaf Midi-Pyrénées.**

Les deux principaux axes de travail pour l'année à venir sont la **poursuite des actions de contrôle dans le transport de marchandise ainsi que la fraude au détachement.**

L'Urssaf Midi-Pyrénées en chiffres en 2016

19,2 milliards d'euros collectés, représentant 99,66 % de cotisations.

326 747 cotisants dont :

- 52% de travailleurs indépendants (170 072), soit - 0,3 % // 2015
- 34 % entreprises secteur privé, administrations et collectivités territoriales (111 116), soit - 1,4 % // 2015
- 5,3 % particuliers employeurs (17 455), soit + 0,2 % // 2015

50,4 % des cotisants ont régularisé leur situation à l'amiable (contre 55,9% en 2015)

À propos de l'Urssaf Midi Pyrénées

Organisme privé chargé d'une mission de service public, l'Urssaf Midi-Pyrénées œuvre au quotidien à la pérennité du système solidaire de protection sociale. Principal Collecteur de l'ensemble des cotisations et des contributions sociales, sa mission est d'en assurer l'encaissement et le recouvrement pour garantir le financement du régime général de la Sécurité sociale : soins médicaux, retraite, prestations familiales, accidents du travail et maladies professionnelles. Ses 620 collaborateurs répartis sur 8 sites luttent contre le travail illégal et assurent l'équilibre entre le recouvrement des cotisations et l'accompagnement des entreprises en difficulté. Soucieuse de la qualité du service public rendu, l'Urssaf Midi-Pyrénées est engagée dans une démarche de simplification auprès de ses usagers grâce à l'offre de dématérialisation et le développement de sa politique d'accueil et d'écoute personnalisée.

www.urssaf.fr

En 2016, l'Urssaf Midi-Pyrénées a encaissé 19,2 milliards d'euros auprès de 326 747 cotisants, mené 7 884 actions de contrôle des cotisants et accompagné les entreprises en difficulté en accordant 19 537 délais de paiements.

À propos du réseau des Urssaf

Le réseau des Urssaf collecte les cotisations et contributions sociales qui financent le régime général de la Sécurité sociale. Il s'est vu confier progressivement des missions de recouvrement ou de contrôle par un nombre croissant d'institutions et d'organismes. Soit un total de 900 partenaires.

Le réseau des Urssaf a développé la qualité de la relation et du service auprès de ses 9,7 millions de cotisants en s'inscrivant dans une économie du tout numérique. Il propose des offres de service spécifiques, notamment pour les particuliers employeurs (Cesu, Pajemploi), les associations (CEA*), ou les petites entreprises (TESE, CNFE**).

*CEA (Chèque emploi associatif), TESE (Titre emploi service entreprise), CNFE (Centre national des firmes étrangères)

** entreprises, administrations, collectivités territoriales, professions indépendantes, particuliers employeurs, praticiens et auxiliaires médicaux

Contact Presse

Dominique Arnaud, Agence Anouk Déqué : d.arnaud@adeque.com - 05 61 55 55 65 - 06 15 37 34 92

Contact Urssaf

Sandrine Bourgeois, Responsable communication : sandrine.bourgeois@urssaf.fr - 06 80 89 93 08 – 05 62 25 31 99